

Combat 3.164

Monsieur le Président,
Monsieur le Conseiller d'Etat,
Chers Collègues,

Il est vrai qu'il n'est pas toujours simple d'enseigner, cependant les principaux problèmes rencontrés à l'école proviennent du comportement de certains élèves – de leur refus de travailler, de la perte de repères, de l'apprentissage de la frustration... Ce n'est pas le propos de ce postulat...

Les postulants partent du principe que le soutien pédagogique a pour conséquence de compliquer le travail du PE et de ralentir l'enseignement. Bien au contraire ! Les élèves bénéficient dès leur arrivée de cours donnés par un ou une enseignante formée à l'accueil des migrants. Cet enseignement est donné par petits groupes de niveau homogène dans une classe ou un local destiné aux cours de soutien. Les enfants proviennent souvent de différentes classes. Les objectifs prioritaires sont l'expression orale et l'acquisition de la langue écrite. L'enseignante de soutien prépare également du travail que l'élève pourra réaliser dans sa classe lors de leçons encore trop difficiles à suivre pour lui. La plupart de ces élèves progressent très rapidement, en l'espace de deux à trois mois, ils arrivent déjà à s'exprimer de manière fluide. Ils doivent bien sûr acquérir les notions de la langue écrite, ce qui prend plus de temps selon leur âge. Il n'est pas rare qu'un élève du cours de soutien se retrouve quelques années plus tard dans les meilleurs de sa classe. Ces élèves savent ce que les termes travail, engagement et respect signifient dans le contexte scolaire

L'immersion linguistique constitue un élément indispensable à l'apprentissage d'une langue. Ce n'est pas en isolant les élèves allophones que l'on va les aider et aider l'école! Les postulants semblent oublier que ces élèves apprennent au contact de leurs camarades de classe qui les soutiennent et les accompagnent dans leurs apprentissages. Ces derniers développent par la même occasion des compétences de transmission des savoirs ainsi que des qualités de solidarité et d'entraide indispensables au bon fonctionnement de la société. Ils apprennent bien sûr concrètement ce que veut dire intégration !

Alors non, Chers Collègues, il n'est pas adéquat de soutenir ce postulat ! Le groupe ADG vous demande donc de le refuser...

MERCI de votre attention.